



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

VOEU
DU PEUPLE BELGE,
POUR
LE SALUT DE SA PATRIE,

Émis au mois de Juin 1815.

(Par l'avocat Serlippens au lieu échevin de Gand.)



Se trouve chez tous les Marchands de Nouveautés.

.....
A GAND. — JUIN 1815.



AU mois de Mars dernier, la France a donné à tout l'univers un nouveau scandale, qui doit avoir excité la plus profonde indignation, dans l'ame de tout homme, à qui il reste encore le moindre sentiment d'honneur et de probité.

Elle vient de prouver de nouveau à tous les Souverains, à tous les Peuples de l'Europe, qu'ils n'ont plus ni repos ni bonheur à espérer, tant qu'elle ne sera pas mise en une curatelle sévère, qui puisse contenir ses vertiges, et empêcher les peuples voisins de devenir encore ses victimes.

Car quelle a été sa conduite depuis vingt-deux ans jusqu'à ce jour ? Un délire maniaque s'est emparé de cette Nation, depuis le 14 Juillet 1789, et ce délire a toujours été en augmentant, jusqu'au moment actuel.

Ne l'a-t-on pas vu insulter, avilir, dégrader indignement la Majesté royale dans son *Assemblée constituante*, aussi babillarde que sophistique ?

Son infame *Convention nationale*, n'a-t-elle pas épouvanté l'univers par des régicides, des assassinats innombrables, la proscription de tous sentimens religieux, de toute morale, de toute vertu sociale ? n'est-ce pas elle qui a commencé ces guerres désorganisatrices, tendantes à dissoudre tous les liens de la société humaine, sous des provocations aussi ridicules que perfides, à une *liberté* et *égalité* chimériques ?

A-t-on jamais vu ravager, épuiser les peuples avec plus de méthode que sous son *Directoire exécutif*, jamais rassasié d'or et plus pillard, mais plus rusé que Mandrin et Cartouche ?

Qu'a fait ensuite cette Nation sous son *Corse*, sous son *Napoléon* ou *Nicolas Buonaparte* ? elle n'a pas cessé de faire à toute l'Europe une guerre d'extermination. Elle a ravagé celle-ci pendant quinze ans, depuis

Moscou jusqu'à *Cadix*, depuis *Hambourg* jusqu'à *Raguse* et la *Sicile*. Enfin elle a été ensanglanter l'*Egypte*, et profaner jusqu'aux ruines de l'ancien Temple de *Jérusalem*; et elle a prouvé que la guerre de brigandage, est devenue le seul élément, dans lequel cette nation timbrée puisse vivre désormais.

Les Puissances de l'Europe, humiliées tour-à-tour par les fureurs militaires et les artifices diplomatiques de ce maître brigand Corse qui s'était mis à sa tête, ont repris enfin le sentiment de leur propre dignité; elles ont fait trêve à leurs différens respectifs de moindre importance; elles se sont coalisées l'année dernière, ont abattu ce monstre *Nicolas*, et ont crû tarir la source de toutes ces guerres interminables, en remplaçant sur le Trône de France son Roi légitime *Louis XVIII*, le meilleur, le plus juste, le plus pacifique de tous les Monarques possibles.

Si nous n'étions pas les contemporains des événemens, pourrions nous croire que cette nation, qui s'est pillée et assassinée elle-même pendant vingt-six ans, qui a pillé et assassiné toutes les autres pendant vingt-deux ans, n'a pu supporter le règne équitable et pacifique de son bon Roi *Louis XVIII*, des vertus éminentes duquel, nous avons été les témoins oculaires, pendant son séjour à *Gand*.

Tandis que depuis dix mois, elle jouissait de sa clémence, et de tous les avantages de la paix qu'il lui avait procurée, elle osa tramer contre lui, avec son *Nicolas Buonaparte*, la plus infame conspiration, que rapportent les annales du monde; son armée entière ne craignit pas de se parjurer, d'abandonner son Roi malgré le serment de fidélité prêté; de forcer celui-ci à chercher avec toute sa Famille, un asyle dans la *Belgique hospitalière*, et de replacer sur son Trône ainsi vacant, l'assassin et le perturbateur perpétuel de l'Europe. Qu'en est-il résulté? une nouvelle guerre en ce moment même, plus affreuse, plus anti-sociale que toutes les précédentes.

Comment la fait-il? Non content d'avoir débauché toute l'armée jusqu'au parjure, ce scélérat déhonté a armé encore toute la crapule de la France entière, tous les détenus dans les prisons et maisons de force,

à Cadix, depuis *Hambourg* jusqu'à *Ragusa*. Enfin elle a été ensanglantée l'*Egypte*, jusqu'aux ruines de l'ancien Temple de *Jupiter*. Elle a prouvé que la guerre de brigandage, est le seul élément, dans lequel cette nation peut vivre désormais.

Les nations de l'Europe, humiliées tour-à-tour par les succès militaires et les artifices diplomatiques des brigands, ont vu dans le brigand *Corse* qui s'était mis à sa tête, l'ennemi du sentiment de leur propre dignité; elles ont été trépidantes à leurs différens respectifs de vengeance; elles se sont coalisées l'année dernière pour abattre ce monstre *Nicolas*, et ont cru vaincre de toutes ces guerres interminables, sur le Trône de France son Roi légitime *Charles X*, le meilleur, le plus juste, le plus sage, le plus grand des Monarques possibles.

Elles ont pas les contemporains des événements nous croient que cette nation, qui a été assassinée elle-même pendant vingt-six ans, et assassinée toutes les autres pendant ce temps, n'a pu supporter le règne équitable de son bon Roi *Louis XVIII*, des vertus duquel, nous avons été les témoins oculaires pendant son séjour à *Gand*.

Elle ne depuis dix mois, elle jouissait de sa liberté de tous les avantages de la paix qu'il lui avait offerts, elle osa tramer contre lui, avec son aide, la plus infâme conspiration, que les annales du monde: son armée entière se parjura, d'abandonner son Roi, et de se rendre à la discrétion de celui-ci, avec toute sa Famille, un asyle dans la capitale, et de replacer sur son Trône l'assassin et le perturbateur perpétuel de sa patrie. Quel est-il résulté? une nouvelle guerre, plus même, plus affreuse, plus anti-sociale que les précédentes.

Qu'a-t-elle fait-il? Non content d'avoir débanché jusqu'au parjure, ce scélérat de honte, elle a fait toute la crapule de la France entière, dans les prisons et maisons de force,

dont il a formé des bandes de Cannibales, sous le nom doucereux de *Compagnies franches*. Leur usage devait être de se jeter en désordre et par milliers dans la Belgique et de tout désorganiser.

Pourquoi fait-il enfin cette guerre? pour se maintenir dans son usurpation; y maintenir les *Carnot*, les *Fouché*, les *Caulincourt*, et toute sa bande scélérate qui l'a aidée dans son indigne entreprise. C'est enfin pour inonder de nouveau l'Europe, la piller, la ravager, l'exterminer, c'est même pour opprimer et écraser tout ce qui existe d'honnête dans la France même. Tous les moyens lui sont bons, pourvu qu'il réussisse, et il ne cesse d'en employer, dont auraient rongé les *Spartacus*, les *Attila*, les *Gengiskan*, les *Tamerlan*.

Si l'année dernière, lorsque les grandes Puissances tenaient jusqu'à la capitale même de cette coupable France, elles eussent possédé un grain de grandeur d'âme de moins, elles n'eussent pas laissé échapper le cruel épervier qui veut de nouveau dévorer leurs colombes. Elles eussent emmuselé ce prétendu *Peuple français*, qui passe pour avoir légalement rappelé le tyran, et qui n'est plus qu'une horde de brigands et d'effroyables sifustiers de terre. Elles ont eu trop de confiance dans l'un et dans l'autre; elles n'ont pu concevoir que la méchanceté humaine pouvait monter au degré, où elle est portée maintenant en France; elles ont cru aux phrases mielleuses de ces mêmes perfides, et rebelles qui gouvernent encore en ce moment le Royaume; elles ont été complètement trompées.

Car voyez l'effort aussi subit qu'immense, que cette canaille et son chef ont fait en forcenés sur Bruxelles, depuis le 15 Juin dernier, jusqu'au 18, jour auquel ils ont été complètement défaits, dans la plus opiniâtre, la plus sanglante, mais aussi la plus glorieuse bataille pour les Alliés, qui se soit jamais livrée. Si les brigands eussent triomphé, le pillage, le carnage, l'incendie, la destruction de tout l'état politique et civil de la Belgique en eussent été les premières suites, la Belgique n'existait plus! Grâces soient rendues aux vrais héros *Wellington*, *Blucher* et *Butov*, à

notre bien aimé Prince héréditaire *Orange Nassau*, qui par leur courage étonnant, sont parvenus à détourner de nos têtes ce fléau dévastateur.

Les armées formidables des Puissances Alliés, inondent déjà, à la vérité à leur tour le territoire français, et s'apprentent à comprimer efficacement les complots infernaux des rebelles, contre le genre humain et tout ordre social. Nous prions Dieu qu'elles réussissent à les dissiper entièrement, et nous espérons qu'elles y réussiront.

Mais lors qu'elles auront réussi, leurs armées pourront elles rester perpétuellement en France pour calmer ses convulsions; pour contenir sa frénésie militaire, et l'empêcher de revenir à tout moment ravager ses voisins dans les accès de sa rage?

De tous les États de l'Europe, la *Belgique* y est la plus exposée, et c'est presque toujours par sa dévastation, que commencent toutes les guerres que font les Français. Leurs frontières, depuis Dunkerque jusqu'au Rhin sont hérissées de forteresses, tandis que la Belgique entière en possède à peine une, de sorte que de ce chef, son existence politique ne peut être considérée que pour *absolument précaire*. Ces forteresses sont encore de telle conséquence, que probablement elles gênent beaucoup en ce moment-ci, les opérations des armées alliées.

L'époque ne serait-elle donc pas venue, pour donner à la Belgique une garantie raisonnable contre les fureurs futures de ce prétendu *Peuple français*, si remuant, si féroce? presque toutes ses forteresses de première ligne, depuis *Calais* jusqu'au Rhin, ont appartenues autrefois à la Belgique, et n'en ont été détachées que par des usurpations de la part de la France, qui a toujours convoité les *Pays-Bas*, et ne cessera de le faire tant qu'elle sera France. Pourquoi faut-il qu'un petit Peuple loyal et pacifique, cultivateur et industriel, distingué par toutes les vertus sociales, soit ainsi éternellement exposé aux caprices, à la frénésie guerrière, et aux rapines d'aussi méchants voisins, sans avoir de son côté, quelques moyens de défense?

Les grands Monarques de l'Europe viennent d'éle-

en aimé Prince héritaire Orange Nassau, leur courage étonnant, sont parvenus à dé-
de nos têtes ce fléau dévastateur.

ces formidables des Puissances Alliés, inon-
à la vérité à leur tour le territoire français,
tent à comprimer efficacement les complots
des rebelles, contre le genre humain et
social. Nous prions Dieu qu'elles réussis-
s dissiper entièrement, et nous espérons
réussiront.

qu'elles auront réussi, leurs armées pour-
rister perpétuellement en France pour
convulsions; pour contenir sa frénésie
et l'empêcher de revenir à tout moment
s voisins dans les accès de sa rage ?

les États de l'Europe, la Belgique y est
posée, et c'est presque toujours par sa dé-
que commencent toutes les guerres que
français. Leurs frontières, depuis Dunkerque
bin sont hérissées de forteresses, tandis que la
entière en possède à peine une, de sorte que
f, son existence politique ne peut être con-
que pour absolument précaire. Ces forteresses
de telle conséquence, que probablement
nt beaucoup en ce moment-ci, les opéra-
s armées alliés.

ne serait-elle donc pas venue, pour don-
Belgique une garantie raisonnable contre les
atures de ce prétendu Peuple français, si
si féroce ? presque toutes ses forteresses de
ligne, depuis Calais jusqu'au Rhin, ont
es autrefois à la Belgique, et n'en ont été
que par des usurpations de la part de la
ni a toujours convoité les Pays-Bas, et ne
le faire tant qu'elle sera France. Pourquoi
un petit Peuple loyal et pacifique, culti-
industriel, distingué par toutes les vertus
it ainsi éternellement exposé aux caprices,
e guerrière, et aux rapines d'aussi mé-
s, sans avoir de son côté, quelques moyens

Monarques de l'Europe viennent d'éle-

ver, dans leur sagesse, ce peuple à la dignité de
Royaume, sous l'illustre Guillaume I, probablement
pour en former une barrière, contre la pétulance et
la cupidité française. Mais plus cette barrière sera
forte, plus leur intention sera remplie. Donc en enle-
vant à la France, et en annexant à la Belgique la
première ligne de ces forteresses, au moins jusques et
compris le cours de la Meuse, on ne lui prendrait
rien du sien; ce ne seraient que des conquêtes qu'on
lui ferait restituer. Alors la Belgique aurait une garan-
tie passable contre les invasions françaises, et leur fou-
gue serait un peu tempérée. L'Angleterre et la Prus-
se semblent devenues les Alliés naturels de notre
Roi des Pays-Bas; et plus celui-ci sera fort, plus les
deux autres États seront convertis.

S'il faut une autre garantie à l'Allemagne septentrio-
nale et à la Prusse, les forteresses depuis Sedan,
jusques et compris Landau, pourraient bien la fournir;
et la remise de Strasbourg entre les mains de l'Autri-
che ou de la Bavière, pourrait contribuer encore à
établir la curatelle nécessaire à la France, pour le
repos de ses voisins.

Mais, ne prévenons pas les vues des grandes Puissan-
ces à l'égard d'autres états; soignons uniquement le
notre, parce qu'il n'en est aucun qui soit plus
exposé; qui n'ait un plus grand besoin d'être ren-
forcé du côté de la France. Jamais occasion plus fa-
vorable pour obtenir ce but ne s'est encore présentée,
jamais il ne s'en présentera plus une pareille, et une
fois échappée, elle ne reviendra plus.

On s'était attendu à cette opération dès l'année der-
nière. Mais la magnanimité des grands Monarques s'y
est probablement refusée, dans l'espoir que ce Peu-
ple français, si méchant depuis tant d'années, serait
revenu à résipiscence; et c'est là peut-être encore un
motif, pourquoy ils n'ont exigé de lui aucuns frais de
guerre, après l'avoir complètement battu et vaincu.
Mais aujourd'hui, qu'il vient de prouver par ses nou-
veaux excès, contre son bon Roi, qu'il n'est plus
capable de supporter un gouvernement juste et paci-
fique; qu'il ne peut plus vivre que dans l'agitation
des cabales, des frénésies révolutionnaires, et de

conquêtes sanglantes ; qu'il n'est devenu qu'une horde de brigands ou sfibustiers de terre , qu'il faudrait jeter hors de la loi des nations ; il paraît indispensable d'empêcher autant que possible , à un tel peuple d'Ours , de se répandre trop aisément hors de ses tanières.

Les grandes Puissances de l'Europe ne seront pas toujours assemblées comme elles l'étaient au moment du débarquement de *Buonaparte* ; elle ne seront pas toujours d'accord comme elles le sont aujourd'hui. Si *Buonaparte* eut différé sont attentat jusqu'à la dissolution du Congrès de Vienne ; jusqu'au retour de chaque Souverain chez lui ; jusqu'à la réduction de de leurs armées sur le pied de paix ; il eut probablement envahi bien de contrées , surtout la *Belgique* , avant que les Puissances eussent été en mesure pour arrêter le torrent de son nouveau *Robespierre* ; et alors leurs grandes victoires de 1814 , fussent devenues inutiles. Mais si la Belgique eut été garantie par la première ligne des forteresses jusqu'à la Meuse , si la Prusse eut été en possession de cette ligne , prolongée jusqu'au Rhin ; si l'Autriche ou la Bavière se fussent appuyées sur Strasbourg ; la France se serait trouvée dans une curatelle assez forte , pour ne pas oser risquer peut-être l'esclandre qu'elle vient de donner , ni sa barbare invasion en Belgique du 15 Juin dernier.

La soustraction de ces forteresses à la France , influerait à peine sur sa puissance précédente , en ce que cette lisière fortifiée n'a que peu de profondeur ; tandis que le royaume de la Belgique obtiendrait par cette acquisition , le seul degré de consistance , dont il soit bien susceptible.

Car s'il était jugé nécessaire , comme on paraît se le proposer , d'y bâtir plusieurs forteresses nouvelles , combien de terrains productifs , d'établissemens utiles ne devrait-on pas sacrifier sur une aussi petite étendue de pays , et qu'y resterait-il à défendre ? d'ailleurs quelle énorme dépense n'occasionnerait pas leur construction , qui absorberait tous les ans les revenus les plus clairs du royaume , et empêcherait le Roi de modérer jamais les contributions , portées par l'excessive

anglantes ; qu'il n'est devenu qu'une horde
de ou *ghibustiers de terre*, qu'il faudrait
de la loi des nations ; il paraît indispen-
sable tant que possible, à un tel peuple
de se répandre trop aisément hors de ses

les Puissances de l'Europe ne seront pas
assemblées comme elles l'étaient au moment
de *Buonaparte* ; elle ne seront pas
accord comme elles le sont aujourd'hui. Si
eul différends sont attentat jusqu'à la disso-
Congrès de Vienne ; jusqu'au retour de
verain chez lui ; jusqu'à la réduction de
armées sur le pied de paix ; il eut proba-
nchi bien de contrées, surtout la *Belgique*,
les Puissances eussent été en mesure pour
torrent de son nouveau *Robespierreisme* ; et
grandes victoires de 1814, fussent deve-
bles. Mais si la Belgique eut été garantie
nière ligne des forteresses jusqu'à la Meuse,
usse eut été en possession de cette ligne,
re jusqu'au Rhin ; si l'Autriche ou la Bavière
appuyées sur Strasbourg ; la France se se-
ivée dans une curatelle assez forte, pour ne
risquer peut-être l'esclandre qu'elle vient de
ni sa barbare invasion en Belgique du 15
nier.

struction de ces forteresses à la France, influe-
me sur sa puissance précédente, en ce que
re fortifiée n'a que peu de profondeur ; tan-
le royaume de la Belgique obtiendrait par
uisition, le seul degré de consistance, dont
en susceptible.

l'était jugé nécessaire, comme on paraît se
r, d'y bâtir plusieurs forteresses nouvelles,
le terrains productifs, d'établissements utiles
s, et qu'y resterait-il à défendre ? d'ailleurs
me dépense n'occasionnerait pas leur cons-
ui absorberait tous les ans les revenus les
lu royaume, et empêcherait le Roi de mo-
les contributions, portées par l'excessive

fiscalité française ; à un taux insoutenable ? d'autre
part, les forteresses françaises sont toutes construites
et leur dépense est oubliée ; l'état de guerre existe ;
les moyens pour les obtenir sont suffisants ; et pour-
quoi négliger une si belle occasion d'en renforcer la
Belgique, qui ne peut faire ombre à aucun Souverain ?

Certes les français se récrieront de toutes leur for-
ces, avec leur arrogant bavardage ordinaire, contre
ce prétendu démembrement de leur royaume ; contre
la soustraction de cette partie de leurs moyens de dé-
fense ; et traiteront notre projet d'injustice criante ;
d'attentat à l'honneur français, etc. etc.

Mais que nous importent leurs cris ? ils n'ont écou-
té ceux de personne, et nous ne devons pas écouter
les leurs. Entretems nous les inviterons à faire les
observations suivantes :

1.° Que toutes ces forteresses, avec leurs territoires ;
ont fait autrefois partie intégrante de la Flandre, du
Hainaut, du Namurois, du pays de Liège, et du
Luxembourg ; qu'elles n'en ont été détachées que par
la force et la conquête ; et qu'une autre force, une
autre conquête peuvent, par le même droit, les rat-
tacher à leurs corps respectifs.

2.° Que ces forteresses servent à la France plutôt
pour attaquer ses voisins trop faibles contre elle,
que pour se défendre ; quelle pénètre chez eux dès
qu'il lui vient envie ; au lieu que ses voisins ne
peuvent rien contre elle, notamment à cause de ces
forteresses. Nous supposons que les Puissances Alliées
se persuadent assez de cette vérité en ce moment mê-
me, et il est à espérer qu'elles y feront quel qu'atten-
tion. Enfin dans notre hypothèse, et pour ne pas trop
vouloir, ses forteresses de seconde et troisième ligne
lui resteraient et suffiraient abondamment à sa défense.

3.° Qu'il serait impolitique, pour ne pas dire in-
juste, de faire la moindre attention à ce prétendu
honneur français, qui n'a jamais consisté qu'en arro-
gances et rodumontades. Sans parler des bons vieux
tems, qui avons nous vu depuis la révolution à la
tête de l'honneur français ? nous y avons vu les *Camille Desmoulins*, les *Mirabeau*, les *Gorsas*, les
Hebert ou père *Duchêne* ; les *François de Neuf-*

château, les *Brissot*, les *Bailly*, les *Marat*, les *Chauvette*, les *Danton*, les *Pethion*, les *Robespierre*, les *Fouquier Thiville*, et tout un tas de monstres pareils, qui n'ont prêché que l'impiété, le vol, le viol, le pillage et le carnage. Voilà quelques uns des innombrables apôtres de l'honneur français pendant la république et encore ai-je omis toutes les *Jacobinières*.

Qui a soutenu l'honneur français pendant la durée de son Consulat et de son Empire? Ne sont-ce pas les *Rœderer*, les *Merlin*, les *Ministres Cochon*, *Chaptal*, les *Regnault-de-St.-Jean-d'Angely*, les *Molé*, les *Carnot*, les *Caulincourt*, les *Fouché*, les *Quevel*, et un tas d'autres marchands de phrases platrées, de principes versatiles et faux, dont ils se sont servi en sens contraire, avec la dernière impudence, tantôt en faveur d'un parti, tantôt en faveur d'un autre d'après les besoins du moment? Au retour du Roi en France, ne lui ont-ils pas attribué toutes les vertus, et à *Buonaparte* tous les vices? A la retraite du Roi, nécessitée par l'invasion de *Buonaparte*, ces versatiles parjures n'ont-ils pas attribué au Roi tous les vices, et toutes les vertus à *Buonaparte*? Où est donc l'honneur français? Si depuis vingt-cinq ans il n'a pas résidé dans les premiers Personnages de l'État, où a-t-il donc résidé? Le résultat est que ce prétendu *Peuple français* a perdu tout sentiment d'honneur, de probité et de moralité, et qu'il ne doit plus être compté parmi les Nations policées de l'Europe, tant qu'il ne livre pas son Maître brigand à la vengeance des Souverains. Est-ce par point d'honneur que toute la Nation a faussé son serment au Roi, et est venu ravager la Belgique depuis Charleroi jusqu'à trois lieues de Bruxelles? Les Décrets étaient prêts pour enlever à la Belgique tout son numéraire, toutes ses toiles, draps, bétail, pour ne lui rien laisser, pas même des vivres; et c'est là l'honneur français? Si les voleurs de grands chemins peuvent le croire, l'homme au moindre sens commun ne le croira pas; et il prendra toutes les précautions, pour écarter loin de lui, un tel point d'honneur.

4°. A l'invasion de *Buonaparte* en France, au lieu de faire le moindre effort pour le repousser, pour

les Brissot, les Bailly, les Marat, les Chau-
 lins, les Danton, les Pethion, les Robespierre, les
 Thérèse, et tout un tas de monstres pa-
 qui n'ont prêché que l'impiété, le vol, le viol,
 et le carnage. Voilà quelques uns des in-
 apôtres de l'honneur français pendant la
 et encore ai-je omis toutes les Jacobinières.
 soutena l'honneur français pendant la durée
 consulat et de son Empire? Ne sont-ce pas
 er, les Merlin, les Ministres Cochon,
 les Regnault-de-St.-Jean-d'Angely, les
 Carnot, les Caulincourt, les Fouché, les
 et un tas d'autres marchands de phrases
 de principes versatile et faux, dont ils se
 en sens contraire, avec la dernière impu-
 tantôt en faveur d'un parti, tantôt en faveur d'un
 autres les besoins du moment? Au retour du Roi
 ne lui ont-ils pas attribué toutes les vertus,
 raparte tous les vices? A la retraite du Roi,
 par l'invasion de Buonaparte, ces versatile
 ont-ils pas attribué au Roi tous les vices, et
 toutes les vertus à Buonaparte? Où est donc l'honneur
 ? Si depuis vingt-cinq ans il n'a pas résidé
 premiers Personnages de l'État, où a-t-il
 résidé? Le résultat est que ce prétendu Peuple
 a perdu tout sentiment d'honneur, de pro-
 moralité, et qu'il ne doit plus être compté
 Nations policées de l'Europe, tant qu'il ne
 son Maître brigand à la vengeance des Sou-
 Est-ce par point d'honneur que toute la Na-
 usé son serment au Roi, et est venu ravager
 l'Europe depuis Charleroi jusqu'à trois lieues de
 ? Les Décrets étaient prêts pour enlever à
 tout son numéraire, toutes ses toiles,
 mail, pour ne lui rien laisser, pas même
 et c'est là l'honneur français? Si les voleurs
 chemins peuvent le croire, l'homme et
 nous communs ne le croira pas; et il pren-
 les précautions, pour s'écartier loin de lui,
 d'honneur.
 invasion de Buonaparte en France, si lieu
 voudra alors pour le repousser, pour

maintenir le Roi, et éviter une autre révolution, la gar-
 de nationale a préféré d'être *bête*, et la troupe de
 ligne, *parjure*. Pendant que le Roi a séjourné à Gand,
 un bon nombre de fidèles sujets est venu le joindre,
 et les habitans des villes, aussi bien que des campa-
 gnes, ont dû fournir le logement et nourriture à la
 plupart. Parmi eux se sont peut être trouvé aussi de
 ces vieux militaires, et frères réquisiteurs, qui na-
 guères nous opprimaient avec tant de *politesse*, et
 cependant nous les avons accueillis; quoique dans la
 même supposition, nous ne pourrions pas espérer de
 leur part un traitement aussi généreux. Nous avons
 cependant suivi l'évangile, et nous avons rendu le bien
 pour le mal. Nous sommes satisfait de l'avoir fait ainsi.
 Cependant il ne serait pas équitable de pousser la géné-
 rosité trop loin; et comme un grand nombre de ces
 réfugiés fait aussi partie de ce *fier Peuple français*,
 de cette grande Nation, qui a voulu rendre *petites*
 toutes les autres; qui nous a pillé et écrasé si long-
 tems, il paraît juste, qu'ils paient quelque pension,
 quelque indemnité à leurs hôtes; puisqu'ils eu ont les
 moyens. La cession desdites forteresses pourrait en quel-
 que sorte en tenir encore lieu et c'est un motif de
 plus pour y insister.

Que la saine partie de la Nation ne se récrie pas
 contre cette proposition. Car si elle eut été réalisée
 avant 1792, il est plus que probable, que la
 révolution française n'aurait pas pris le caractère d'a-
 trocité qui l'a défigurée, et que le Roi et les grands,
 retirés dans ces forteresses chez un peuple ami, y au-
 raient trouvé un asile assuré, d'où ils auraient pu
 mieux tempérer les agitations du Royaume. Ainsi le
 Roi même, ses successeurs pacifiques, et ses grands,
 ont même un intérêt direct à cette cession. Car si
 lesdites forteresses eussent appartenu à la Belgique, et
 que le Roi, expulsé de chez lui par la perfidie de ses
 sujets, eut pu résider dans la ville forte de Lille,
 il n'aurait pas été exposé aux frayeurs et dangers, que
 lui a occasionnée la formidable invasion de *Buona-
 parte* en Belgique au 15 Juin dernier, parce que rési-
 dant à Gand, ville ouverte, il n'y aurait pas trouvé
 les moyens de résistance, contre les attaques de l'un
 ou de l'autre corps de Français révoltés.

5°. Enfin, ce même *peuple Français*, si arrogant, si brigand, si impitoyable lorsqu'il triomphe, doit-il avoir pillé *gratuitement* et *impunément* pendant vingt ans, presque toute l'Europe et surtout la Belgique? qu'il se souvienne des déprédations qu'il y a exercées, qu'il en rougisse, et qu'il répare les dommages incalculables qu'il lui a causés.

Quelle indemnité donnera-t-il aux Belges, pour les biens immenses de leur riche clergé, qu'il a vendus à l'encan, dont il a emporté le prix? Que lui donnera-t-il en retour pour ses Eglises abattues, ses monastères détruits, ses bâtimens publics rasés, dont les décombres défigurent encore nos villes et nos campagnes? Aura-t-il gratuitement enlevé de nos temples, de nos établissemens publics, les vases sacrés, les bijoux, les meubles précieux, tous les objets des arts? Comment payera-t-il les énormes réquisitions de tout genre qu'il a extorqués par tout le pays, avec une rapacité sans exemple, et en ajoutant la dérision à l'oppression? Quelle restitution fera-t-il de ces impôts aussi nombreux qu'excessifs, qu'il a portés au sextuple au moins du taux ancien, dont la quantité surpasse par approximation, *les quatre cent millions*?

Quelle est donc le *privilege singulier* de ce peuple sur les autres nations, pour lui attribuer des droits aussi exorbitans? Est-ce le nom de *Français* qu'il porte? Mais cette dénomination vaut-elle mieux que celle de *Belge*, d'*Anglais*, de *Hollandais*, d'*Allemand*? Chacun porte le nom de son pays et voilà tout le mystère. Est-ce parce qu'il cultive mieux la morale, les vertus sociales, enfin le *point d'honneur* dont il fait tant de bruit? Mais lui-même nous a bien appris à démêler les vertus et le point d'honneur qu'il professe, depuis les vingt ans qu'il nous a occupés; et tout homme impartial qui a observé le caractère de ce peuple de près, devra convenir qu'on peut réduire avec justesse, tous ses grands mérites aux suivans, savoir : la *vanité*, l'*inconstance*, la *rodomontade*, l'*arrogance*, la *cupidité*, la *luxure*, la *crualité*, le *persiflage*, l'*impudence*, la *perfidie*, le *parjure*, le *brigandage*, le *régicide*, le *mépris de tout ce qui n'est pas Français*. Or, nous ne croyons pas

Barrères, les *Regnault de St.-Jean-d'Angely*, et autres fourbes diplomatiques de ce genre, ne séduisent pas les Cabinets des Souverains, par des insinuations trompeuses, des promesses qu'ils éluderont, des prétendus inconveniens qu'ils objecteront, pour préserver la France de quelque démembrement. Car celle-ci a tenu une conduite trop scandaleuse et pendant trop longtems envers l'Europe entière, pour ne pas la mettre à présent en curatelle, ou l'obliger au moins à donner une *caution réelle et suffisante*, pour gage de sa bonne conduite future. Puisqu'elle n'a plus ni *moralité*, ni *parole*, elle n'a pas d'autre caution solide à donner, que *celle de ses forteresses*. Celles-ci doivent servir encore à indemniser en partie les Belges, des vols énormes qu'elle a commis chez eux; à garantir leur sûreté et indépendance contre ses fureurs militaires, et à rembourser les frais de la cruelle guerre, dont elle a étendu les horribles ravages jusque sur son territoire; en détruisant les plus beaux champs des environs de *Charteroi*, depuis le 15 jusqu'au 18 Juin dernier; car tous ces excès ne peuvent bonnement point se commettre gratuitement.

Nous savons cependant qu'à la vérité il n'appartient guère à des particuliers de discuter des projets, qui n'appartiennent qu'aux Souverains. Mais nos maux passés nous sont encore si présens; nos dangers futurs sont si évidens, qu'il faudrait être des automates, pour ne pas tâcher de les écarter pour la suite, en nous soumettant néanmoins à tout ce que les grandes Puissances daigneront statuer à notre égard.

Nous nous bornons donc ici à des simples désirs; mais bien chers à nos cœurs, et nous les établissons sur l'observation finale suivante :

Si une horde de rebelles, de brigands, se disant le *Peuple français*, a prétendu être en droit d'émettre un vœu barbare pour maintenir illégalement sur un trône usurpé le *Corsaire Buonaparte*, l'impitoyable destructeur de l'Europe; pourquoi le *Peuple Belge*, pacifique et fidèle à son Souverain, ne pourrait-il pas en émettre un à son tour? Le prétendu vœu des brigands français n'a eu pour but que le projet dénaturé d'un pillage, d'un carnage perpétuel. Le

vœu des Belges, a pour but un des principaux préceptes de la loi naturelle, celui de la défense et de la conservation de soi-même contre les brigandages d'injustes agresseurs. Nous supposons que ce dernier vœu doit avoir la préférence sur l'autre, et c'est à son accomplissement que tendent les sentimens de nos cœurs.

Suasit amor Patriæ præsens emittere votum.

LES BELGES.



(14)
 Parrères, les *Regnault de St.-Jean-d'Angely*, et autres
 courbes diplomatiques de ce genre, ne séduisent pas
 les Cabinets des Souverains, par des insinuations trom-
 peuses, des promesses qu'ils éluderont, des prétendus
 inconvénians qu'ils objecteront, pour préserver la
 France de quelque démembrement. Car celle-ci
 a tenu une conduite trop scandaleuse et pendant trop
 longtems envers l'Europe entière, pour ne pas la met-
 tre à présent en caratelle, ou l'obliger au moins à
 donner une caution réelle et suffisante, pour gage de
 sa bonne conduite future. Puisqu'elle n'a plus ni
 moralité, ni parole, elle n'a pas d'autre caution soli-
 de à donner, que celle de ses forteresses. Celles-ci doi-
 vent servir encore à indemniser en partie les Belges,
 des vols énormes qu'elle a commis chez eux; à ga-
 rantir leur sûreté et indépendance contre ses fureurs
 militaires, et à rembourser les frais de la cruelle
 guerre, dont elle a étendu les horribles ravages jus-
 que sur son territoire; en détruisant les plus beaux
 champs des environs de Charleroi, depuis le 15 jus-
 qu'au 18 Juin dernier; car tous ces excès ne peu-
 vent bonnement point se commettre gratuitement.
 Nous savons cependant qu'à la vérité il n'appar-
 tient guère à des particuliers de discuter des projets,
 qui n'appartiennent qu'aux Souverains. Mais nos maux
 pressés nous sont encore si présents; nos dangers futurs,
 sont si évidens, qu'il faudrait être des automates,
 pour ne pas tâcher de les écarter pour la suite, en
 nous soumettant néanmoins à tout ce que les grandes
 puissances daigneront statuer à notre égard.
 Nous nous bornons donc ici à des simples desirs;
 nous bien chers à nos cœurs, et nous les établissons
 l'observation finale suivante:
 une horde de rebelles, de brigands, se disant le
 peuple français, a prétendu être en droit d'émettre
 un acte barbare pour maintenir illégalement sur un
 territoire le Corsaire Buonaparte, l'impitoyable
 meurtrier de l'Europe; pourquoi le Peuple Belge,
 fidèle et loyal à son tour? Le prétendu vœu
 émis par le Gouvernement français n'a eu pour but que le projet
 d'un pillage, d'un carnage perpétuel. Le

... de la loi ...
... de la loi ...

... de la loi ...

... de la loi ...



(30)

The first part of the paper is devoted to a study of the
properties of the function $f(x)$ defined by the equation
 $f(x) = \int_0^x f(t) dt$. It is shown that $f(x)$ is a
constant function and that its value is $1/2$.

The second part of the paper is devoted to a study of the
properties of the function $g(x)$ defined by the equation
 $g(x) = \int_0^x g(t) dt$. It is shown that $g(x)$ is a
constant function and that its value is $1/2$.



